

# JE TE PORTE DANS MOI COMME UN OISEAU BLESSÉ (ARAGON)

---

Anne Mélice  
Anthropologue

Résumé : Dans le sillage du texte précédent « Oiseaux blessés. Avec les stagiaires d'Article 23 », ce texte-ci rend compte des spécificités de l'hospitalité que j'ai observées. Ces spécificités s'éclairent à mes yeux des problématiques du don et du contre-don, du « care », des relations à plaisanterie. Enfin, le respect des singularités et des limites individuelles, ainsi que la mise en suspens des rapports concurrentiels constitutifs du monde de travail, dessinent un espace alternatif à l'égard de ce dernier.



---

Cette analyse s'inscrit dans la thématique :  
**Hospitalité**

Le Centre Franco Basaglia promeut une psychiatrie démocratique. Il invite les citoyens à se préoccuper des maladies psychiatriques et des souffrances psychiques comme des modes de vie qui mettent en difficulté et interrogent les relations dans notre société. Il soutient des projets concrets, des pensées critiques et des propositions politiques à partir de trois thématiques du quotidien de la vie des personnes aux prises avec des souffrances psychiques : 1° la reconnaissance et l'émancipation, 2° **l'hospitalité** et 3° la justice sociale.

---

Cette analyse est téléchargeable sur [www.psychiatries.be](http://www.psychiatries.be)  
1ère édition, septembre 2016

Editeur responsable :  
Centre Franco Basaglia asbl, Chaussée des Prés 44, 4020,  
Liège.  
Courriel : [info@psychiatries.be](mailto:info@psychiatries.be)

Avec le soutien de :



Wallonie



FÉDÉRATION  
WALLONIE-BRUXELLES

## VOYAGE À ARTICLE 23 : DE L'HOSPITALITÉ

Dès mon arrivée, ces femmes et ces hommes, stagiaires à Article 23, m'ont accueillie<sup>1</sup>. Veillant sur moi, sur mes faits et gestes, ils ont tous, chacun à leur manière, contribué à m'initier à leurs pratiques et à leur univers professionnels. Ils m'ont rendu ce que leurs formateurs et d'autres stagiaires leur ont donné. Et ma reconnaissance à l'égard des compétences qu'ils m'ont ainsi informellement transmises n'est pas, je l'ai constaté, sans avoir eu d'effets sur eux. Échange de bons procédés. Comment ne pas retrouver là cette dynamique du don, cette circulation du donné qu'a étudiée Marcel Mauss<sup>2</sup> et où réside décisivement la condition de possibilité de la vie en société : le lien social?

Ces hommes et ces femmes, je les ai vus, plongés dans leurs tâches, travailler dur, s'épauler les uns les autres, partager des objectifs collectifs (être prêts pour le service de midi, terminer le chantier dans les temps, remplir le container avant la fin de la journée, etc.). Et j'ai vu les formateurs, ingénieux chefs d'orchestre, leur assigner des rôles, les guider patiemment, individualiser chacun des apprentissages et chacune des relations, prendre soin d'eux. Manifester, en somme, cette « attention », cette « sensibilité à la vulnérabilité des personnes »<sup>3</sup> qui, note Olivier Croufer, caractérise la pratique du *care*.

Il reste évidemment que pousser parfois une gueulante, c'est pour les formateurs une nécessité, en cuisine et dans le bâtiment, où l'inattention peut se payer cher.

## RIONS ENSEMBLE ! DES RELATIONS À PLAISANTERIE

J'ai été frappée d'emblée par l'humour qui habite les relations entre les stagiaires. Et j'ai constaté que les formateurs n'y sont pas pour rien. Le second degré est de mise. Avec, parfois même, une autodérision décoiffante, mais qui, au fond, dissimule mal une autostigmatisation que je dirais structurelle. Je me souviens de l'une des stagiaires les plus blagueuses, à laquelle quelqu'un rappelait qu'elle était sur le point de terminer son stage, et qui s'exclama : « *Ce sera sans regret car ici c'est une maison de fous. Moi, je vais demander à ma psy de me remettre mes boulons en place une fois pour toutes* ». Les plaisanteries de certains ne sont pas toujours du goût des autres. De petites querelles, de petits conflits, oui il y en a, comme partout. Des clans et des affinités électives aussi. Bref tout ce qui fait la richesse d'une vie en société dans sa diversité. Mais c'est toujours sur le mode de l'humour que les tirs s'échangent. On est à Article 23 dans un

---

<sup>1</sup> Comme je l'ai signalé dans mon texte précédent « Oiseaux blessés. Avec les stagiaires d'Article 23 ».

<sup>2</sup> Sur les relations entre protection, gratitude et don, voir Véronique Renier et Olivier Croufer, « Protéger : de la maison aux cellules de Louise Bourgeois », Centre Franco Basaglia, 2014, téléchargeable sur [www.psychiatries.be](http://www.psychiatries.be). J'ajoute que les études prenant appui sur l'*Essai sur le don* de Marcel Mauss se sont multipliées après celle de Claude Lévi-Strauss (ainsi celles de Claude Lefort, Pierre Bourdieu, Jacques Derrida, Maurice Godelier, Marcel Hénaff, Alain Caillé, Paul Ricœur, parmi bien d'autres).

<sup>3</sup> Croufer, Olivier, « Les dimensions sociales et politiques du "care" », Centre Franco Basaglia, 2013, téléchargeable sur [www.psychiatries.be](http://www.psychiatries.be).

condensé, un vrai concentré, de ce qu'on appelle en anthropologie les « relations à plaisanterie ».

L'anthropologie a en effet mis en valeur le concept de *joking relationship*. Les relations à plaisanterie sont en réalité choses sérieuses. Si les plaisanteries apparaissent telles de véritables « joutes oratoires »<sup>4</sup>, elles n'inscrivent pas moins au sein des conflits une stratégie cachée de réconciliation.

Les relations à plaisanterie, l'anthropologie les a longtemps interprétées comme des outils de pacification et de « résolution des conflits » :

« Radcliffe-Brown inaugure [...] l'hypothèse irénique selon laquelle la "relation comportant l'échange d'insultes ainsi que l'obligation de ne pas les prendre au sérieux est la seule qui, au moyen de ces conflits simulés, évite les conflits réels". [...] Après Marcel Mauss, il est celui qui souligne avec le plus de vigueur la fonction de pacification de ces relations de plaisanterie.»<sup>5</sup>.

« Remèdes au conflit », les relations à plaisanterie constituent aussi « la contrepartie d'une amitié réelle » :

« Radcliffe-Brown range ces relations de plaisanterie dans la catégorie des "rivalités amicales". [...] Dans cet "antagonisme joué" et sa "répétition régulière", l'hostilité apparente "est la contrepartie d'une amitié réelle" »<sup>6</sup>.

Il m'apparaît que ce qui se joue plus que tout, – l'enjeu fondamental –, dans les « relations à plaisanterie » au sein d'Article 23, c'est la consolidation permanente du lien social, enfin (re)tissé et qu'il ne conviendrait pas de laisser filer.

De certaines plaisanteries injurieuses que j'ai entendues, il m'est arrivé, à mes débuts parmi eux, de ne pas avoir envie de rire, les trouvant trop brutales et blessantes. Henri Bergson évoque ces voyageurs qui, dans le train, rient ensemble, à côté de vous, d'histoires qu'ils doivent trouver comiques mais qui vous laissent de glace : « Vous auriez ri comme eux si vous eussiez été de leur société. Mais n'en étant pas, vous n'aviez aucune envie de rire »<sup>7</sup>. Mais j'ai fini moi-même, à mon tour, par en rire et même sans retenue : non seulement d'en rire avec eux, mais d'en rire comme eux. Au-delà de ce que ce fut pour moi un indice de mon insertion (devenant, au milieu de ces plaisanteries, moi aussi, « de leur société »), c'est que j'ai réalisé que ces injures n'en étaient pas vraiment. Qu'elles étaient une expression ludique. Un jeu qui consiste à rejouer ce qui se passe trop souvent au dehors pour la plupart d'entre eux : stigmatisation, mépris, rejet, exclusion, et aussi insultes. Marie Absil cite, à propos de l'insulte, une analyse de Bourdieu :

« L'insulte, comme la nomination, appartient à la classe des actes d'institution ou

---

<sup>4</sup> Canut, Cécile et Smith, Étienne, « Pactes, alliances et plaisanteries », *Cahiers d'études africaines* [En ligne], n°184, 2006, p.10, mis en ligne le 8 décembre 2006, consulté le 10 juin 2016. URL : <http://etudesafriaines.revues.org/6198>, p.10.

<sup>5</sup> *Ibid.*, p. 5. Les auteurs citent ici l'ouvrage suivant d'Alfred R. Radcliffe-Brown, *Structure et fonction dans la société primitive*, Paris, Éditions de Minuit, 1968 [1952].

<sup>6</sup> *Ibid.*, p. 5.

<sup>7</sup> Bergson, Henri, *Le Rire. Essai sur la signification du comique*, Paris, PUF, 1962, p.5.

destitution plus ou moins fondés socialement par lequel l'individu, agissant en son propre nom ou au nom d'un groupe plus ou moins important numériquement et socialement, signifie à quelqu'un qu'il a telle ou telle propriété, lui signifiant du même coup d'avoir à se comporter en conformité avec l'essence sociale qui lui est ainsi assignée »<sup>8</sup>.

En se riant – en les rejouant – de ces assignations qui leur sont imposées du dehors, notamment par l'insulte, ne visent-ils pas à les déjouer ? L'anthropologie a mis en évidence que les relations à plaisanterie restent grevées de dominations passées, de dominations que leur éloignement permet à présent d'« euphémiser »<sup>9</sup>. Bien plus, l'anthropologie nous enseigne que plaisanter relègue aussi d'un mode de subversion. Ces plaisanteries que les stagiaires multiplient recèleraient alors quelque chose de cette puissance subversive que Mikhaïl Bakhtine<sup>10</sup> nous a appris à voir dans le renversement carnavalesque. Les plaisanteries sont elles aussi autant de stratégies à l'égard des stigmatisations que les stagiaires ont subies et continuent parfois de subir au dehors. Plaisanter n'a rien d'anodin. C'est, au contraire, « un moyen puissant de subversion [...] des agressions ou des impositions sociales »<sup>11</sup>.

## L'EXEMPLARITÉ DE LA MARGE

Au demeurant, ce qui est saisissant, c'est que – la chose est rare dans le monde du travail – chacun respecte, ou du moins tolère, la spécificité des autres. En effet, ce qui m'a sauté aux yeux, c'est de constater, en me plongeant parmi eux, que ces hommes et ces femmes travaillent dans un contexte professionnel respectueux des singularités temporelles, corporelles, psychiques, ainsi que des compétences effectives des uns et des autres. Il s'agit là d'une règle présidant implicitement au fonctionnement du travail au sein d'Article 23, et qui s'impose aussi bien aux stagiaires qu'aux formateurs. Et si, exceptionnellement, cette règle se trouve malmenée, la réaction est immédiate : le chef d'atelier, les formateurs, et même les stagiaires s'activent à la restaurer. C'est qu'il y va de la cohésion du groupe même, de ce puissant lien social qui, au sein d'Article 23, se tisse, se retisse face à un ailleurs inhospitalier. On pourrait voir là une manière de résistance spontanée à une expérience classique du travail. Car enfin, comment ne pas accorder à Pierre Bourdieu que « le lieu du travail (bureau, service, entreprise) fonctionne davantage comme un espace de concurrence où s'engendrent des enjeux irréductibles à leur dimension strictement économique »<sup>12</sup> ? En participant au travail de ces hommes et de ces femmes, en l'observant avec étonnement, j'ai éprouvé que j'étais accueillie dans l'espace d'une marge. En suivant Bourdieu encore, je dirais que cet espace introduit au

---

<sup>8</sup> Bourdieu, Pierre, *Ce que parler veut dire*, Paris, Fayard, 1982, p. 151, cité par Marie Absil, « Le langage descripteur ou créateur de réalité ? », février 2013, p. 4, téléchargeable sur [www.psychiatries.be](http://www.psychiatries.be)

<sup>9</sup> Canut, Cécile et Smith, Étienne, *op.cit.*, p. 10.

<sup>10</sup> Dans son fameux ouvrage *L'œuvre de François Rabelais et la Culture Populaire au Moyen-âge et sous la Renaissance*, Paris, Gallimard.

<sup>11</sup> Canut, Cécile et Smith, Étienne, *op.cit.*, p. 11.

<sup>12</sup> Bourdieu, Pierre, *Méditations pascaliennes*, édition revue et corrigée, Paris, Le Seuil, « coll. Points-Essais », 2003, p. 293.

sein de la nécessité du travail une marge de liberté<sup>13</sup>. Et qu'il me paraît s'imposer que des espaces analogues à celui que j'ai découvert et habité un peu se multiplient ailleurs, jusque dans le monde du travail lui-même.

## ÉPILOGUE : LE TRAVAIL AU DEHORS ?

Ces ateliers, ces véritables abris, certains sont toujours occupés à les apprivoiser, d'autres s'y nichent depuis des mois, voire des années, au gré d'allers et retours. Certains ont déjà pris un envol : outre leur stage à Article 23, ils sont partiellement stagiaires au dehors. D'autres sont sur le point de le faire : ils espèrent obtenir, au dehors eux aussi, un stage, et peut-être même un emploi salarié. D'autres encore ne s'en sentent pas capables, toujours meurtris, toujours en mésestime de soi, toujours paralysés par la peur d'un certain, bien incertain, dehors. Par la peur de ceux qui brandissent l'étendard de leur prétendue normalité<sup>14</sup>. Par la peur du culte – oh combien tétanisant – de la performance. Une peur accrue chez celles et ceux qui savent que les traitements lourds qu'ils devront suivre longtemps, leur vie durant peut-être, ne leur permettront pas d'assumer pleinement un emploi.

Pourtant, bien qu'ils ne se dissimulent pas qu'Article 23 constitue, à bien des égards, une exception, presque tous cultivent l'espoir que l'hospitalité leur soit pareillement offerte ailleurs, dans le respect de qui ils sont. Qu'une place, en somme, leur soit enfin assignée dans la société et non pas seulement dans ses marges.

---

<sup>13</sup> *Ibid.*, p. 336.

<sup>14</sup> Comme le souligne Marie Absil, dans son texte « Normes », Michel Foucault a dévoilé que le « pouvoir d'action » des normes possède une extension plus grande que celle des lois : « Plutôt que de s'appliquer uniquement à certaines personnes par l'interdiction et la sanction des comportements les plus extrêmes (comme le meurtre par exemple), elles touchent l'ensemble de la population par leur effet de normalisation », in Absil, Marie, « Normes », Centre Franco Basaglia, 2012, p. 3, téléchargeable sur [www.psychiatries.be](http://www.psychiatries.be).